

Le CIF

Prendre et financer un projet pour se former

Le congé individuel de formation est un droit d'absence accordé sous certaines conditions, permettant au salarié de suivre une action de formation.

PUBLIC	<ul style="list-style-type: none">• Tout salarié qui remplit les conditions, peut accéder à un CIF, quel que soit l'effectif de l'entreprise et la nature de son contrat de travail• Salariés en CDI Avoir une ancienneté égale ou supérieure à 24 mois consécutifs ou pas, en tant que salarié dont 12 mois dans l'entreprise (36 mois dans les structures artisanales de moins de 10 salariés)• Salariés en CDD Avoir travaillé 24 mois consécutifs ou non au cours des 5 dernières années dont 4 mois en CDD dans les 12 derniers mois Le CIF se déroule en dehors de la période d'exécution du contrat de travail• Salariés en intérim Avoir totalisé, au cours des 18 derniers mois, 1600 heures dans la profession, dont 600 heures dans l'entreprise de travail temporaire où s'effectue la demande
AVANTAGES	<p style="text-align: center;"><u>Salariés</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Accéder à un niveau supérieur de qualification• Changer d'activité ou de profession• Accéder plus largement à la culture, à la vie sociale et à l'exercice des responsabilités associatives bénévoles• Préparer ou passer un examen pour l'obtention d'un titre ou d'un diplôme enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles <p style="text-align: center;"><u>Employeurs</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Financement du congé individuel de formation assuré par des organismes paritaires agréés par l'État.• Principalement des FONGECIF (Fonds de gestion du CIF). <p>Dans certains secteurs professionnels (spectacle, agriculture, économie sociale...), les OPACIF (organismes paritaires collecteurs agréés du congé individuel de formation) de branche sont chargés du financement du CIF.</p>
DEMARCHES	<ul style="list-style-type: none">• Pendant entretien professionnel réalisé par l'entreprise au minimum tous les 2 ans

des propositions de formation peuvent être formulées

Objectif : permettre à chaque salarié d'élaborer son projet professionnel à partir de ses souhaits d'évolution dans l'entreprise, de ses aptitudes et compte tenu des besoins de l'entreprise.

A l'initiative : de l'employeur ou son représentant ou du salarié

- Construire son projet
- Trouver sa formation
- Faire une demande d'autorisation d'absence
- Faire une demande de financement